



Chefs d'Etat haïtiens

Davilmar Théodore (1914-1915) / V. Guillaume Sam (1915-1915)

Présentation

Davilmar Théodore (1914-1915)

25e chef d'Etat :

Novembre 1914 - Février 1915

Durée du mandat :

3 mois

Age à l'investiture :

64 ans

Événements majeurs :

Inauguration de la nouvelle cathédrale de Port-au-Prince.

V. Guillaume Sam (1915-1915)

26e chef d'Etat :

Mars - Juillet 1915

Durée du mandat :

4 mois

Age à l'investiture :

56 ans

Événements majeurs:

Aucun

Profils & Familles

Un bon vieillard sans initiatives, un “vieillard inoffensif”, un ancien sénateur sans palmarès particulier mais d’un nationalisme intransigeant - telle est l’image laissée par Joseph Davilmar Théodore sur lequel il y a eu peu d’études et donc peu d’informations. Son arrière-petit-fils, René Théodore, sera l’un des chefs du parti communiste haïtien et candidat à la présidence d’Haïti en 1990. Le personnage de Vilbrun Guillaume, par sa démesure, est bien connu.

Jean Simon dit Vilbrun Guillaume est né le 4 mars 1859 à Ouanaminthe. Il est le fils naturel de Vilbon Guillaume, notable de la Grande Rivière du Nord, fils de Guillaume Sam, frère d’Augustin Simon Sam, commandant de l’arrondissement de Fort-Liberté et 1861 et père de Tirésias Simon Sam. Les deux chefs d’Etat sont donc cousins. Jean Simon épousera Lucie Parisien, d’une grande famille du Cap.

Vilbrun Guillaume a eu des débuts difficiles. Il a dû quitter le lycée Philippe Guerrier du Cap à seize ans sans avoir terminé ses études, sa mère, Césarine, ne pouvant plus le prendre en charge. Il a travaillé alors à la soute d’achat de café de la Fossette de son cousin Tirésias puis est devenu spéculateur à la Grande Rivière du Nord, achetant café, cacao, peaux, etc. Il a exercé tous les métiers des notables de province - arpenteur, instituteur - avant de devenir le secrétaire de Séide Thélémaque qu’il a suivi dans sa révolte contre Salomon.

Jean Price-Mars qui, enfant, a vécu avec lui, le décrit comme ayant la main “agile et prompte à l’application de la gifle ou de la bastonnade”, ... avec de violents accès de colère et un penchant marqué pour la bouteille.

L’accession au pouvoir de Davimar Théodore

Davilmar Théodore aspirant à occuper le fauteuil de Michel Oreste s’était incliné devant les frères Zamor aux Gonaïves et repartit au Cap, mais c’était pour mieux revenir. Il les combat jusqu’à la démission de Zamor. Le vainqueur entre alors à Port-au-Prince où il est élu président d’Haïti par l’Assemblée Nationale le 7 novembre 1914 par 109 voix sur 116.

L'accession au pouvoir de Guillaume Sam

Délégué du gouvernement de Théodore dans le Nord, Vilbrun se rebelle contre lui puis entre à Port-au-Prince le 27 février 1915 à la tête de 3000 hommes, chassant ainsi son ancien allié. Il est élu président le 4 mars par l'Assemblée nationale par 113 voix sur 119 votants et prête serment le 9 mars.

Le mandat de Théodore

Le gouvernement s'est installé aux casernes Dessalines où règne l'anarchie la plus totale. Il fait une émission de 8 millions de gourdes sans garantie qui sont ironiquement appelés "Bon-Da" (contrepèterie pour bounda, derrière en créole). La Banque refuse les crédits qui auraient aidé à licencier les cacos car elle ne peut avoir en garantie le contrôle des rentrées douanières.

Le Nord s'enflamme à nouveau à l'initiative cette fois de Vilbrun Guillaume Sam, délégué du gouvernement dans ce département. Le général Métellus entre au Cap à la tête d'un millier de cacos et Vilbrun, proclamé chef du pouvoir exécutif. L'amiral américain Caperton entre au Cap. A Port-au-Prince, Davilmar embarque à bord du Prins Frederick Henrick. Il reviendra finir sa vie en Haïti.

Le mandat de Guillaume Sam

Le jour même de sa prestation de serment, Vilbrun Guillaume prend des otages : plus d'une centaine de personnes sont arrêtées et conduites au pénitencier national à Port-au-Prince. Le ministre de la justice, Tertulien Guilbaud démissionne. Oreste Zamor revient prudemment au pays et est aussitôt arrêté.

Le Dr Bobo prend les armes dans le Nord. Les "bobistes" de Port-au-Prince attaquent, à l'aube du 27 juillet 1915, le palais national, et l'hôtel de l'arrondissement. Des combats meurtriers se déroulent dans les rues de la capitale qui n'avaient pas vu pareils affrontements depuis Salnave et Domingue. Plus de 300 personnes - prisonniers politiques et de droit commun - sont massacrées au pénitencier sur ordre du commandant d'arrondissement, Charles Oscar Etienne. Le président doit prendre asile à la légation de France d'où il est enlevé et tué par les parents des victimes qui livrent son cadavre à la foule.

Les enjeux

La reconnaissance du gouvernement de Théodore par les Etats-Unis, comme celle de Vilbrun Guillaume Sam, est conditionnée par la signature d'une convention en trois points : Le contrôle américain des douanes haïtiennes, le contrat de la BNRH transféré du syndicat franco-américano-allemand, à une banque américaine, la cession du môle en bail à une puissance étrangère. Pour Théodore, les négociations s'engagent sur une contre-proposition, menées par Joseph Justin puis Louis Borno, ministres des Relations extérieures, mais elles échouent. En Juillet 1914, la canonnière américaine le Machias débarque un groupe de marines qui enlève 500 000 dollars or de la BNRH qui sont déposés à New York à la National City Bank. Les américains à Vilbrun Guillaume trois négociateurs, Charles Fort et Franklin Smith d'abord, Paul Fuller Jr ensuite. L'ambassadeur américain Bailly Blanchard et le ministre des affaires extérieures Ulrick Duvivier cherchent une entente qui paraît inévitable.

C'est alors qu'intervient une action armée dans la capitale en faveur de Bobo, bloqué au Cap par les Américains qui y ont débarqué des troupes depuis le 3 Juillet 1915. On combat dans les rues de Port-au-Prince : les opposants qui ont pris asile dans les légations étrangères en sortent, en sortent renforcés par des hommes arrivés la veille par train, et attaquent le palais national et l'hôtel de l'arrondissement. Vilbrun vaincu doit prendre refuge à la légation de France mais sa riposte est sanglante : prisonniers politiques et prisonniers de droit communs, plus de 300 personnes, sont massacrées dans la prison de port-au-prince. Il est lui-même mis à mort le 28 juillet 1915 par les parents des victimes qui ont violé l'espace de la légation française pour se faire justice.

Réf. : ORIOL, Michèle. VILAIRE, Patrick. WIESER, Corinne. *Chef d'Etat en Haïti, Gloire et misères, 1804-1986*. Réalisé par : Fondation pour la Recherche Iconographique et Documentaire et Archives Nationales d'Haïti.